

Royaume du Maroc



Conseil Supérieur de l'Enseignement

# Avis

## du Conseil Supérieur de l'Enseignement

**Rôle de l'Ecole dans la  
promotion  
du comportement civique**

**The Role of School in the  
Promotion of Civic Behavior**

**Juillet 2007**

## Rôle de l'école dans la promotion du comportement civique



**Message Royal**

aux participants au colloque national  
organisé par le Conseil Supérieur de l'Enseignement  
sur le thème :

**“ L'école et le comportement civique ”**

Rabat, 23-24 Mai 2007

\*\*\*\*\*

**Message from His Majesty the King**

to the participants in the national symposium  
held by the Higher Council for Education  
on :

**“ School and Civic Behaviour ”**

Rabat, 23-24 May, 2007





Sa Majesté le Roi Mohammed VI

His Majesty King Mohammed VI





Louange à Dieu

Prière et salut sur le Prophète,  
Sa famille et Ses compagnons

**Mesdames, Messieurs,**

Il Nous est agréable de Nous adresser à vous, à l'ouverture des travaux de cet important colloque qui réunit les acteurs éducatifs nationaux, ainsi que des experts venant du Maroc et d'ailleurs. Nous saluons, à cet égard, le choix du thème retenu pour votre colloque, «l'école et le comportement civique», et estimons que c'est là le meilleur choix que le Conseil supérieur de l'Enseignement ait pu faire pour lancer ses activités publiques.

Nous sommes, en cela, convaincu de la nécessité impérieuse d'ancrer, dans les pratiques quotidiennes des individus, des communautés et des institutions, les valeurs de citoyenneté et les vertus du civisme, notamment au vu des mutations profondes que connaissent actuellement les systèmes de valeurs et les référentiels culturels. Cela participe également de l'attention spéciale que Nous attachons à l'institution éducative qui a pour 'location de développer la première richesse du Maroc, que sont sa jeunesse et ses générations citoyennes.

**Mesdames, Messieurs,**

Le développement du civisme a pour finalité ultime de former un citoyen attaché aux constantes religieuses et patriotiques de son pays, pleinement respectueux des symboles de sa nation et des valeurs civilisationnelles d'ouverture qui sont les siennes, et fermement attaché à son identité, dans toute la diversité des affluents qui l'irriguent. Outre le souci d'en faire un citoyen fier d'appartenir à son pays, conscient de ses droits et de ses devoirs et imprégné des vertus de l'effort, il s'agit de l'initier à ses obligations envers la patrie et à ses responsabilités envers soi-même, sa famille et sa communauté. Il s'agit aussi de l'inciter à s'imprégner des valeurs de tolérance, de solidarité et de coexistence, lui permettant ainsi d'apporter son concours à la vie démocratique de son pays, armé de confiance et d'optimisme, sachant compter sur soi-même et faire preuve d'un véritable esprit d'initiative.

De tels nobles desseins s'inscrivent dans le cadre du choix irréversible que Nous avons fait de consolider les jalons du Maroc de la citoyenneté responsable, de la démocratie et de la solidarité, et de consacrer l'Etat de droit, dans un esprit d'ouverture sur les valeurs universelles.



C'est précisément pour ce même choix que Nous avons opté pour lancer les grands chantiers de notre pays, que ce soit la promotion des droits de l'homme, la démocratisation de la société, la restructuration du champ religieux, la réforme du système éducatif, ou la modernisation du secteur de la communication, ou encore la moralisation de la vie publique et la promotion des questions de la famille et de l'enfance.

Cette entreprise a été menée dans un souci de rupture avec les différentes manifestations d'incivism, de fanatisme, d'extrémisme et d'ostracisme, et ce, quels que soient les référentiels idéologiques et les motivations sociales qui les sous-tendent, à l'intérieur de notre pays ou ailleurs.

**Mesdames, Messieurs,**

Si, pour les sociétés modernes, la promotion du comportement civique constitue une mission éducative qui revêt un caractère pressant, le devoir de s'en acquitter interstile, au premier chef, les systèmes éducatifs et leur assigne, à cet égard, une responsabilité centrale et un rôle déterminant qui reste d'une actualité brûlante.

En effet, l'école est appelée, plus que toute autre structure, à s'ouvrir en permanence sur son environnement, en adoptant une approche pédagogique qui place la société au centre de ses préoccupations, et ce, dans l'intérêt bien compris de la nation en général, et de la jeunesse en particulier. Pour cela, il est nécessaire d'appuyer cette synergie qui s'opère entre l'école et les divers acteurs de la vie sociale, culturelle et économique.

Aussi, l'approche destinée à développer le comportement civique et le sens de la citoyenneté, qui sont intrinsèquement liés à l'institution éducative, doit-elle reposer sur cinq piliers majeurs :

Premièrement, chacun doit être convaincu que l'école est ce miroir qui reflète sans cesse les contours de la société de demain, et que pour fortifier la société, il faut d'abord prémunir l'école. Du fait de cette conviction, l'intérêt porté au comportement civique se mue naturellement de simple préoccupation conjoncturelle en une responsabilité normale et un sujet vivant qui demeure constamment d'actualité.

Dans cette optique, la clé de voûte du comportement civique réside dans le respect des valeurs, des règles et des lois qui régissent la vie en



concrète de la pratique démocratique. Il faut, en outre, qu'elle constitue un espace de développement des activités culturelles, sportive et créatives.

Il appartient aux différents acteurs pédagogiques, dans une complémentarité efficace entre la fonction cognitive de l'école et sa vocation éducative, d'assumer pleinement la mission qui leur est dévolue, notamment en donnant le bon exemple, en faisant preuve d'engagement et de vigilance, et en s'investissant dans des programmes de formation qui soient en phase avec les impératifs de l'heure.

Quant au quatrième élément requis, il implique la reconnaissance du fait que la promotion du civisme est une responsabilité sociétale partagée qui incombe au système éducatif certes, mais aussi à la famille, aux médias et aux institutions à vocation pédagogique, culturelle et d'encadrement.

Si l'on met en relief le rôle central de l'école dans ce domaine, eu égard à la place privilégiée qu'elle occupe dans la vie de chaque individu, et au nombre d'années qu'il est appelé à y passer, cela n'exonère en rien les autres acteurs de la société des missions qui leur reviennent en la matière. Au contraire, cela tend plutôt à corroborer le caractère complémentaire des rôles et la diversité des fonctions qui doivent être assumées par les différents partenaires.

La cinquième et dernière composante veut que l'éducation civique soit perçue et reconnue comme une préoccupation permanente et un horizon ouvert et renouvelé. Elle repose essentiellement sur les mécanismes d'observation et de suivi et requiert que soient reconnues et appréciées à leur juste valeur les initiatives originales et porteuses. Elle appelle à reproduire et généraliser les meilleures pratiques et à encourager la création et la recherche pédagogique.

Par conséquent, outre son efficacité dans l'amélioration constante de la qualité des enseignements et des compétences, l'efficacité de notre système éducatif devrait se mesurer à l'aune de son aptitude à développer le comportement civique, à en consolider la pratique quotidienne, à cultiver le goût et à instiller, chez les jeunes, les bonnes manières de la vie en communauté.



**Mesdames, Messieurs,**

Tels sont les atouts qui nous paraissent essentiels dans le chantier du développement du comportement civique. Ces éléments feront sans doute l'objet d'études et d'analyses approfondies, au cours des travaux de cet important colloque.

La dynamique ayant accompagné les réformes sociétales que connaît notre pays et le processus de réforme de notre système éducatif a, certes, permis d'enregistrer des acquis significatifs dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains; il n'en reste pas moins que nous avons le devoir encore de conforter et de consolider ces réalisations.

Nous sommes certain que la démarche empruntée par le Conseil Supérieur de l'Enseignement, en favorisant les échanges de vues dans toute leur diversité, en œuvrant de façon concertée et productive et en s'ouvrant sur le savoir-faire national et les expériences étrangères, permettra d'aboutir, à terme, et en coordination avec les départements ministériels concernés, à la mise en place d'un cadre d'action, national et intégré, apte à promouvoir et améliorer le comportement civique dans nos établissements d'enseignement et ce, dans la perspective de sa mise en œuvre dès la prochaine rentrée scolaire.

Nous attendons de ce cadre de travail qu'il traduise concrètement tout le prix que Nous attachons à la formation du citoyen conscient, capable de réaliser un équilibre intelligent et efficient entre ses droits et ses devoirs, un citoyen qui assume pleinement ses responsabilités et accepte volontiers à s'ouvrir sur l'Autre et sur son époque.

Que Dieu vous guide et vous accorde plein succès dans vos travaux.

**Mohammed VI  
Roi du Maroc**

Fait au Palais Royal à Fès,  
le lundi 21 mai 2007.

**Avis du Conseil Supérieur de l'Enseignement  
n° 2/2007**

**« Rôle de l'école dans la promotion  
du comportement civique »**

**Référence :** Lettre Royale adressée aux participants au colloque national sur  
« l'école et le civisme », les 23 et 24 mai 2007.



## Premièrement : Considérants et références

Conformément aux attributions conférées au Conseil Supérieur de l'Enseignement, en vertu du Dahir portant sa réorganisation, notamment l'article 2,

En application des directives contenues dans la Lettre Royale adressée aux participants au colloque national organisé par le Conseil Supérieur de l'Enseignement les 23 et 24 mai 2007 sur le thème « l'école et le civisme » ; notamment la confirmation par Sa Majesté que l'approche destinée à développer le comportement civique et le sens de la citoyenneté, qui sont intrinsèquement liés à l'institution éducative, dans le but d'élaborer un cadre de travail national intégré à cet effet, devant être mis en œuvre dès la prochaine rentrée scolaire, est fondée sur cinq piliers majeurs :

- En premier lieu, chacun doit être convaincu que l'école est le miroir qui reflète sans cesse les contours de la société de demain, et que pour fortifier la société il faut d'abord préparer l'école ;
- Il importe en deuxième lieu de considérer le civisme comme un système de valeurs éthico-morales, intégré et indivisible, empruntant à la fois une voie qui s'imprègne des valeurs de la citoyenneté, de la jouissance des droits fondamentaux, du respect des devoirs et une voie qui prône la lutte résolue contre toutes les incivilités ;
- Il faut en troisième lieu garder à l'esprit que le défi qui se pose à l'école en matière d'éducation civique tient à sa capacité d'adopter ces valeurs par conviction, de les ériger en une culture et de les muer en engagements effectifs. Les programmes et les supports didactiques doivent intégrer de manière innovante les concepts liés au comportement civique. La vie scolaire et universitaire doit être un modèle vivant de la conduite citoyenne responsable, l'exemple même du respect de l'ordre et de la loi, l'incarnation concrète de la pratique démocratique

et un espace de développement des activités culturelles, sportives et artistiques. Ceci étant, il appartient aux acteurs pédagogiques d'assumer leur rôle d'enseignants et d'éducateurs, notamment en donnant le bon exemple, et en faisant preuve d'engagement et de vigilance, et en s'investissant dans des programmes de formation qui soient en phase avec les impératifs de l'heure ;

- Il convient en quatrième lieu de reconnaître le fait que la promotion du civisme est une responsabilité sociétale partagée qui incombe au système éducatif, aux familles, aux médias ainsi qu'aux institutions à vocation pédagogique, culturelle et d'encadrement ;
- Il faut en cinquième et dernier lieu que l'éducation civique soit perçue comme une préoccupation permanente et un horizon ouvert renouvelé. Elle devra reposer sur les mécanismes d'observation et de suivi, requiert que soient appréciées à leur juste valeur les bonnes initiatives et appelle à généraliser les meilleures pratiques et à encourager la création et la recherche pédagogique. L'efficacité du système éducatif devra en fait se mesurer à l'aune de son aptitude à développer le comportement civique.

Eu égard aux dispositions de la Charte Nationale de l'Education Formation, notamment celles figurant dans la première partie, concernant les principes du nouveau système de l'éducation et de la formation, du point de vue de ses fondements, de ses objectifs majeurs, ou des droits et des obligations des individus et des collectivités.

Dans le souci de renforcer les acquis réalisés par le Maroc dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et aux droits humains ayant été accompagnés par la dynamique des réformes actuelles, notamment la réforme du système national éducatif ;

En prenant en considération les résultats de travaux du colloque national précédemment cité ;

Vu l'argumentaire adopté par le Conseil Supérieur de l'Enseignement lors de sa deuxième session ordinaire les 27,

28 février et 1er mars 2007 sur « le rôle du système d'éducation formation dans la promotion du comportement civique » ;

A la lumière de la recherche et de l'étude réalisées par la commission des stratégies et des programmes de réforme du Conseil sur « le rôle de l'école dans la promotion du comportement civique » ;

Vu les résultats des délibérations du Conseil, lors de sa troisième session ordinaire, tenue les 16, 17 et 18 juillet 2007.

**Le Conseil Supérieur de l'Enseignement donne  
l'avis suivant sur le thème précédemment cité :**

**Deuxièmement : Définir le thème**

La promotion du comportement civique renvoie à ses extensions au sein de la société, à l'intérieur de l'école et de l'université, et en dehors de leurs espaces. Elle renvoie également à sa présence dans la vie quotidienne, dans les relations des individus entre eux, et leur rapport avec les institutions, la nation et le monde. Cependant, les dimensions du comportement civique : sa dimension morale, liée aux valeurs; pédagogique liée à l'éducation; sociale régissant la vie en public et sa dimension juridique, fondée sur le respect des lois et des droits de l'Homme, font en sorte que la promotion dudit comportement soit au cœur des missions assignées à l'école.

Le rôle de l'école se confirme dans la promotion du sens civique, dans l'enracinement des valeurs de citoyenneté dans la conscience et le comportement des apprenants, à travers les différentes missions de celle-ci, à savoir l'enseignement d'apprentissage, de formation et de qualification, notamment en matière de l'éducation et la formation, missions qui mettent au premier plan la responsabilité de l'institution éducative, et rendent son rôle immuable et décisif. Ainsi, la finalité de l'éducation au comportement civique réside dans la formation du citoyen imprégné de bonnes mœurs, fier des constantes religieuses et nationales de son pays, respectueux de ses symboles, attaché à toutes les composantes de son identité, jouissant de ses droits, de sa dignité et de sa liberté, respectueux des droits d'autrui, engagé par rapport aux devoirs, lois et règles conventionnelles, participant à la vie démocratique de son pays et immunisé contre les comportements inciviques.

L'école doit ainsi être un espace où se révèlent toutes les manifestations du comportement civique, et doit être aussi une autorité qui fait face aux incivilités sous ses différentes formes;

## **Troisièmement : Les contextes :**

L'intérêt du rôle de l'école dans la promotion du comportement civique entre dans le cadre de plusieurs contextes significatifs, dont les plus importants sont:

- La nécessité d'inculquer les valeurs de citoyenneté et les vertus du comportement civique dans les pratiques quotidiennes des individus, des collectivités et des institutions, notamment dans les changements profonds que connaissent actuellement les systèmes des valeurs et des cultures dans la société marocaine ou dans d'autres sociétés de par le monde ;
- La dynamique qu'a enclenchée la réforme du système de l'éducation formation dans la réalité de l'école et dans son environnement, depuis l'adoption de la Charte nationale de l'éducation formation ; ainsi que la prise de conscience croissante des acteurs éducatifs et sociaux du rôle primordial que joue l'école dans le renforcement d'une société de citoyenneté responsable, de démocratie, de solidarité et de développement; et les initiatives prises avec rigueur marquant une rupture avec toutes les manifestations de violation de la loi, de fanatisme, d'extrémisme et de renfermement ;
- Les programmes établis et les initiatives entreprises dans l'école marocaine en matière d'éducation aux valeurs de la citoyenneté et des droits de l'homme, de promotion des comportements positifs, en veillant à ce que les institutions scolaires et universitaires remplissent leur noble mission éducative, du fait qu'elles soient un espace d'apprentissage et de citoyenneté, ne laissant aucune place aux pratiques d'incivilité et aux surenchères stériles.

## **Quatrièmement : Les éléments de diagnostic de la réalité du comportement civique et les problématiques liées à sa promotion**

Ce diagnostic est fondé sur les résultats des études, des observations et des délibérations du Conseil Supérieur de l'Enseignement en la matière, lors de sa deuxième session ordinaire tenue les 27, 28 février et le 1er mars 2007, ainsi que le bilan du colloque national sur « l'école et le civisme ».

Les acquis réalisés par le Maroc dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme, qui ont accompagné la dynamique des réformes sociales, notamment la réforme du système national de l'éducation formation, n'ont pas écarté la nécessité absolue de faire face aux manifestations des incivilités qui sévissent dans les institutions éducatives, notamment : la violence sous toutes ses formes, la fraude sous tous ses aspects, le non respect des rôles, le mauvais traitement, l'atteinte à la noblesse de l'espace scolaire et universitaire et la dégradation du domaine public et de l'environnement.

Par ailleurs, la promotion du comportement civique à l'école pose des problématiques: au niveau de la pratique de celui-ci, de son approche pédagogique et méthodologique, ou au niveau de sa consécration dans les vies scolaires et universitaires :

- Les problématiques liées à la pratique se manifestent à travers le fossé grandissant entre le discours sur les valeurs, sur les droits et sur les obligations, et la pratique effective de ce discours. Elles sont également liées à la régression du respect des règles, des règlements et des obligations de la profession;

Les problématiques pédagogiques et méthodologiques quant à elles sont axées principalement sur les questions suivantes :

- Comment élaborer un système pédagogique de la vie avec autrui, fondé sur le concept d'un comportement modèle exemplaire, responsable, jouissant des droits, respectant les

obligations et adoptant le comportement civique de manière systématique chez les acteurs éducatifs et les apprenants ;

- Le degré d'accomplissement de l'école de sa mission pédagogique en matière d'éducation sociale, à travers les moyens utilisés pour associer les programmes scolaires et de formation à ses dimensions humaines, sociales et psychologiques, ainsi qu'à l'intérêt porté à sa dimension pratique et utile dans la vie privée et publique.
- La compatibilité des méthodes d'enseignement et d'apprentissage et des programmes de formation fondamentale et continue adoptées, et leur efficacité dans l'inculcation du comportement civique ;
- Les mécanismes à même d'organiser le travail collectif dans l'espace scolaire et universitaire, dans les classes ou en dehors de celles-ci, ainsi que le degré d'adhésion des membres de la communauté de l'école à une participation responsable visant à mieux gérer leur espace commun et leurs relations quotidiennes ;
- La méthodologie à adopter pour appliquer les programmes visant la promotion du comportement civique dans les pratiques des apprenants, en relation avec la diversité des étapes scolaires et des types d'enseignement, les tranches d'âges des apprenants, et selon les approches pédagogiques spécifiques qu'elle implique.

## **Cinquièmement : Entrées et propositions pour l'élaboration d'un projet mené dans un cadre d'action pour la promotion du comportement civique :**

En se référant aux Instructions Royales et aux points de départs susmentionnés, en prenant en considération les dimensions du comportement civique et les problématiques de sa promotion, et afin d'élaborer un cadre d'action permettant d'élaborer des programmes éducatifs divers pour concrétiser ce projet à l'horizon de la prochaine année scolaire; le Conseil est honoré de faire part de son avis à ce sujet, en présentant des entrées structurelles au projet, accompagnées de propositions procédurales et de mécanismes facilitant son application et son suivi :

### **1. Les entrées structurelles :**

**1.1.-** Bien que l'éducation au comportement civique soit une responsabilité que se partagent socialement plusieurs entités, elle relève naturellement des missions du système éducatif et fait partie du processus de réforme. La réussite de cet aspect est tributaire de la formation continue des acteurs éducatifs, de l'amélioration soutenue de la gouvernance du système, de la mise en place de la décentralisation et de la déconcentration, de l'adaptation des méthodologies et des curricula. Elle dépend aussi de la bonne gestion des calendriers, de la bonne organisation pédagogique, de l'efficience du mécanisme d'orientation scolaire et des systèmes d'évaluation ainsi que de la qualité des rendements interne et externe ;

**1.2.-** Veiller à ce que l'année scolaire 2007-2008 soit une année de mobilisation et de débat étendu afin d'asseoir les fondements principaux et les procédures nécessaires aux

programmes d'inculcation des règles du comportement civique en vue de le promouvoir à l'école, à l'université et dans leurs environnements ;

A cette fin, il faudra renouveler et diversifier les méthodes de participation de tous les acteurs éducatifs, des élèves et des étudiants dans le projet de promotion du comportement civique, et ce avec l'adhésion active des familles et des partenaires de l'école ;

1.3.- Définir de manière précise les responsabilités en fixant les spécialités éducatives et administratives des différents acteurs dans l'environnement scolaire pour garantir la diffusion des comportements positifs, et faire face aux incivilités, tout en veillant à suivre régulièrement les réalisations selon les positions et les rôles ;

1.4.- Partir du principe que le développement pédagogique du comportement civique et son intégration dans les apprentissages et dans les cycles de formation ne peut faire l'objet d'une matière spécialisée scolaire, mais il est une mission éducative et formative que se partagent différentes matières et spécialités. De plus, les modes de son acquisition requièrent un effort dans la création d'outils à même d'intégrer ses concepts, ses valeurs et ses règles dans les méthodologies et supports scolaires ;

1.5.- Adopter le principe d'intégration dans l'adaptation des méthodologies et curricula aux exigences de la promotion du comportement civique, et généraliser les aspects positifs du comportement civique, et les moyens de faire face aux incivilités, dans les vies scolaire et universitaire ;

1.6.- Prendre en considération les tranches d'âge des apprenants, selon les cycles d'apprentissage, en tenant compte du fait que la promotion du comportement civique doit se faire très tôt, depuis l'enseignement élémentaire, et qu'elle accompagne les apprenants tout au long de leur parcours scolaire ;

1.7.- Adopter la méthode scientifique pour l'observation, le suivi et l'évaluation des curricula ; améliorer la recherche

scientifique éducative et renforcer l'observation scientifique des phénomènes que connaît l'école ;

1.8.- Contribuer à la construction d'un savoir scientifique pragmatique précis de la réalité de l'école marocaine, de ses rôles et de ses missions, en encourageant la créativité et la recherche éducatives ;

1.9.- Renforcer et fructifier les acquis positifs qui ont résulté des initiatives et programmes précédents en matière d'éducation aux droits de l'Homme et à la citoyenneté ;

## 2. Propositions procédurales :

2.1. Ouvrir un débat pour établir un cadre éducatif contractuel pour le comportement civique, en accord avec les règlements internes des institutions éducatives, dans lequel participeraient toutes les parties pour élaborer les fondements de ce contrat, ainsi que les règles et les manifestations du comportement civique et les procédures nécessaires pour faire face à toutes les incivilités, notamment, le non respect des lois, des rôles et des obligations, la fraude, la mauvaise conduite, la nuisance aux biens publics et à l'environnement. Le respect de cet engagement sera ajouté aux indicateurs d'évaluation du rendement annuel de chaque institution éducative.

2.2. L'ouverture d'ateliers pédagogiques et pratiques dans lesquels prendraient part les administrations éducatives, les enseignants, les élèves et les étudiants, afin de les faire participer directement dans la construction de leur propre conception éducative du comportement civique ;

Ces ateliers pourraient se pencher notamment sur:

- l'élaboration de programmes créatifs pour diffuser la culture du mérite, du dialogue, du respect d'autrui, du renforcement de la pratique démocratique, de la protection des biens publics et de l'environnement, ainsi que de la promotion des activités culturelles, artistiques

et créatives dans les milieux scolaire et universitaire ;

- la réflexion collective et organisée des acteurs éducatifs sur le renouvellement continu de leur travail éducatif, ainsi que sur les modes d'éducation par l'exemple ;
- la présentation des initiatives didactiques réussies en matière d'éducation à la citoyenneté et leur adoption comme modèles pratiques ;
- la mise en place de mécanismes motivants pour encourager le travail bénévole chez les élèves et les étudiants en faveur des établissements scolaires qu'ils fréquentent, tout en tenant compte de ce bénévolat dans l'évaluation de leur rendement scolaire.

**2.3.** Privilégier les différentes pratiques et traditions qui visent à inculquer le sens civique et l'appartenance commune, notamment le devoir du salut du drapeau et du chant de l'hymne national, de façon régulière, au moins une fois par semaine pour l'ensemble des institutions scolaires à l'échelon national ;

**2.4.** La mise en place d'unités centrales et régionales pour la recherche scientifique éducative en matière de comportement civique, allant de la commission d'inspection aux corps professoral et d'expertise, afin de :

- développer la réflexion et la créativité dans les méthodologies et les manières pédagogiques en cours ;
- développer une méthodologie pour adapter les procédés éducatifs aux cycles scolaires et à l'espace de l'école marocaine ;
- observer les manifestations négatives et non éducatives qui se produisent à l'école, les analyser, en trouver les causes et les moyens qui pourraient y faire face.

**2.5.** La révision des programmes de formation dans les centres de formation des cadres, pour aider les cadres éducatifs à mieux assurer leur fonction et leur rôle dans la promotion du comportement civique.

- 2.6.- L'élaboration de programmes de formation continue qui feront de la promotion du comportement civique une partie de leurs composantes et un de leurs objectifs.
- 2.7.- La mise en place de centres d'écoute, d'orientation et de soutien, dont les fonctions seront assurées par ses spécialistes, afin de présenter les services médicaux ainsi que l'assistance psychologique et sociale aux apprenants ;
- 2.8.- L'instauration des mécanismes de médiation dans le milieu éducatif pour gérer les conflits et les tensions ;
- 2.9.- L'établissement des règles visant à encourager la créativité et les efforts, individuels et collectifs pour tout projet ayant trait au domaine de la promotion du civisme et de la solidarité, à l'initiative des élèves, des étudiants, des acteurs éducatifs ou des partenaires de l'école, tout en veillant à privilégier les bonnes initiatives ;
- 2.10.- La constitution des partenariats institutionnels actifs avec les secteurs publics, les associations civiles, les organisations non gouvernementales concernées, pour tout projet concernant les activités et les curricula visant à promouvoir le comportement civique dans les institutions éducatives.

### **3- Propositions concernant les mécanismes d'action et de suivi :**

- 3.1. Les autorités de l'éducation formation constituent, aux niveaux local, régional et national, les principaux mécanismes qui favorisent la transmission des valeurs de citoyenneté et des vertus du comportement civique, et qui font face aux incivilités dans l'enceinte de l'école et dans son environnement proche.

La promotion de cette mission éducative est l'une des missions principales de l'école. Cette action est fondée sur une union entre toutes les parties concernées (élèves, étudiants et acteurs éducatifs) et la mobilisation des familles et des autres partenaires de l'école.

**3.2.** La mise en place d'un mécanisme d'observation, de suivi et d'évaluation continue des curricula et des activités éducatives pour la promotion du comportement civique. Ce mécanisme se chargera principalement :

- de diagnostiquer précisément les composantes des programmes et des catégories concernées, ainsi que des impacts directs et indirects ;
- d'identifier les modes d'intervention dans l'orientation des comportements et les prises de position ;
- d'observer l'impact, de son évaluation, de son suivi afin d'en apprécier l'évolution, et ce, en se basant sur des indicateurs propres à la promotion du comportement civique, qui seront généralisés à toutes les institutions scolaires, et dont le degré de réalisation sera mesuré annuellement pour chaque institution;
- de mettre en place des mécanismes de soutien et de suivi des différents programmes visant la promotion du comportement civique ;
- d'assurer le suivi de l'opération d'exécution, d'évaluation et d'observation des résultats et des impacts sur les apprenants, et leur degré d'imprégnation des vertus et valeurs du comportement civique, en se basant sur la recherche scientifique ;

**3.3** L'Instance Nationale d'Evaluation du Conseil élaborera des indicateurs standardisés pour mesurer l'efficacité et l'efficience du système de l'éducation formation, en matière de capacité à promouvoir le comportement civique.

## **Cinquièmement : Recommandations et conclusions :**

Le Conseil met l'accent sur l'urgence à entamer l'élaboration du cadre de travail en matière de comportement civique, afin de le mettre en application dès la prochaine rentrée scolaire, et exprime sa disposition à participer à la mise en œuvre de ce projet éducatif national renouvelable.

De même, le Conseil met l'accent sur la nécessité de reconnaître le rôle que jouent les cadres éducatifs, en tenant compte de leurs conditions de travail et de la formation dont ils bénéficient. Il estime que le rôle des acteurs éducatifs, avec leurs compétences, leur expérience, leur sens éducatif, est décisif dans le renforcement du soutien de ce projet dans les milieux scolaire et universitaire.

En partant de la conviction que la promotion du comportement civique est une responsabilité que se partagent le système éducatif, les familles, les médias ainsi que les institutions à caractère éducatif et culturel, le Conseil considère que tous les secteurs publics et les instances nationales concernés, notamment celles chargées de l'information, de la culture, des affaires islamiques, de la famille, de la santé, de la solidarité et des droits de l'Homme, sont conviés à adhérer activement à la réussite de ce projet citoyen.

Le Conseil, considère que l'inculcation du comportement civique dans les institutions de l'éducation formation comme l'une de ses priorités ; étant convaincu que l'école marocaine est à même de remplir cette mission, notamment dans le cadre du projet de la rénover de manière à ce qu'elle devienne intégrée, apte, matériellement et éducativement: avec des infrastructures et équipements convenables, un environnement agréable qui favorise la productivité et l'initiative, des relations fondées sur le respect mutuel, la démocratie responsable et dans une atmosphère sereine d'apprentissage et de transmission des valeurs et des règles qui régissent la vie en société. Tout ceci

aide l'école à prôner la tolérance dans la société, et à remplir sa mission d'une manière efficace dans le développement humain.

Ceci vise à renforcer la confiance en cette institution éducative, en tant qu'institution de la réforme, de la préparation des futures générations marocaines. La promotion de l'école pour qu'elle remplisse ses différentes missions et qu'elle joue ses rôles décisifs est un devoir collectif qui requiert un éveil et une mobilisation sociale permanente.

**Fait à Rabat, le : 23 Juillet 2007**



## **The Role of School in the Promotion of Civic Behavior**





Praise be to God  
Peace and blessings be upon the  
Prophet, His Kith and Kin

**Ladies and Gentlemen,**

It gives me great pleasure to send you this message at the opening of this important symposium, which is bringing together representatives of the national education system and experts from Morocco and abroad. I commend your choice of the symposium's topic "The school and civic behaviour". This is the best way for the Higher Education Council to start its public activities.

The virtues of civic conduct must be ingrained in everyday life, whether at individual, community or institutional level. Such an objective is not only mandated by the sweeping changes affecting value systems and cultural standards in today's world, but it is also in keeping with the special importance I attach to education and to its role in the development of the country's most important asset, namely its youth and civic-minded population.

**Ladies and Gentlemen,**

The ultimate goal sought from the promotion of civic behaviour is to bring up citizens who are committed to the immutable religious and national values of their country, who respect its fundamental symbols and open cultural principles, who are deeply attached to their varied, yet cohesive identity, who are proud of who they are, and who have a deep awareness of their rights and obligations. Similarly, the aim is to sensitize them about the importance of fruitful, independent judgment, and to enhance their awareness of their duties towards themselves, their families and society in general. These citizens must, as well, be committed to the values of tolerance, solidarity and coexistence in order to participate, with confidence and optimism, in their country's democratic life, showing a keen sense of initiative and self-reliance.

These lofty objectives are in line with my overall goal of building a nation based on responsible citizenship, democracy, solidarity, the rule of law and adherence to universal values.



These are the same fundamental principles which inspire the major projects I have been spearheading, be it in the area of human rights, social democracy, restructuring of the religious domain, education reform, modernization of the communication sector, moralization of public life, or promotion of family and child-related matters.

In parallel, there has been a resolute attempt to break with of 'uncivic' practices and all forms intolerance, extremism and seclusion, regardless of the ideology inspiring them, or the social motivations underlying them, home-grown or otherwise.

**Ladies and Gentlemen,**

Promoting civic conduct is a pressing demand in today's world. Yet, such a task lies primarily with education systems, whose responsibilities and role cannot be overestimated.

More than any other institution, the school must, at all times, remain open to its environment, and promote an educational approach which makes society the school's prime concern. Such a basic policy, from which society in general, and youth, in particular, stand to benefit, requires stronger interaction and linkages between social, cultural and economic actors.

Hence, the policy designed to promote civic behaviour and responsible citizenship – both of which have a direct bearing on the educational system - must take into account five main considerations:

First, there has to be general agreement that the school is a reflection of what tomorrow's society will look like, and that the protection of society starts with the protection of the school itself. Such a belief would make caring for civic behaviour a natural, permanent duty, rather than a transient, temporary concern.

Viewed from this perspective, civic conduct essentially calls for respecting the values, rules and regulations governing social life. It is, therefore, the duty of public authorities and of society - especially education actors - to make sure schools and universities serve as forums for learning and good citizenship. As such, they should be protected against all sorts of tactics and manoeuvres that have nothing to do with education's lofty aims.



Second, civic conduct should be viewed as a full-fledged, closely-knit moral and ethical system, which develops in two different directions:

First, there is the strong commitment to full-fledged citizenship: it is based on the ability to enjoy basic rights and to fulfill individual and collective obligations;

and second, there is the need to confront 'uncivic' behaviour by fighting all forms of violence, deceit, corruption, improper conduct and immoral practices; the impact of these perils is even more deleterious when educational institutions are affected.

Third, reliance on education to promote civic behaviour means schools should be able to reflect such behaviour in both theory and practice, and to transform belief in civic conduct into concrete reality, particularly as schools are not only social organizations dedicated to the proper upbringing of youth, but they are also institutions which seek to preserve specific value systems.

To enable the school to discharge this mission in an optimal manner, curricula and teaching materials should encompass, in simplified, innovative ways, the concepts, values and regulations underlying civic behaviour. Acquiring those concepts and living by those values should be a smooth process, which means the stakeholders concerned will have to work hard and to show a great deal of creativity and resourcefulness.

Promoting civic behaviour should have natural and practical extensions in educational spaces, both inside schools as well as in their immediate environment. Schools and universities should thus set the example as far as responsible citizenship and respect for the rule of law are concerned. They should also reflect the principles of democracy, and serve as forums where cultural, sport and creative activities can thrive.

Similarly, educationists are called upon to discharge their mission as carefully as possible, and to reflect the synergy between the cognitive, instructional mission of the school and its educational task, especially with respect to highlighting the school's role model, enhancing commitment and vigilance, and promoting participation in the development of up-to-date training programs.



The fourth consideration is related to the fact that promotion of civic-minded behaviour is a collective social responsibility to be shouldered by the education system in conjunction with the family, the media and educational, cultural and other supervision institutions.

The school's role is essential, given the special importance the school has in the life of each individual, and the length of time he or she spends there. This does not mean, however, that other social actors should refrain from playing their part. It shows, rather, that roles are complementary, though functions may be different.

The fifth and last element is that promotion of civic-minded behaviour should be viewed as a permanent, horizontal and constantly evolving undertaking, which calls for observation, follow-up, encouragement of good initiatives, generalization of good practices, as well as promotion of creativity and educational research.

Hence, the efficiency of the educational system should be assessed not only in light of its ability to constantly improve the system and upgrade the skills and qualifications concerned, but also in light of its ability to foster civic behaviour and embed it in daily practice, refine people's taste, and promote high social standards among youth.

**Ladies and Gentlemen,**

These are, in my view, the basic requirements we should keep in mind in the challenging task of promoting responsible civic behaviour. I am sure these aspects will be further examined during your proceedings.

The momentum generated by the social reforms the country has witnessed as much as by the process of reforming our education system has led to significant achievements in the area of fostering responsible citizenship and the protection of human rights. Needless to say, we must consolidate those achievements and build on them.

I personally believe that the exchange of views - however different they may be - and the collective, result-oriented approach as well as the open attitude towards national expertise and leading experiences which characterize the work of the Higher Council for Education will lead to the development of a national, comprehensive framework of action, in coordination with the government sectors concerned. The aim is to promote civic behaviour in our



educational institutions, and to start implementing this project as of the next academic year. This would reflect the keen interest I take in promoting responsible citizenship, in which citizens are capable of striking a balance between rights and obligations, while living up to their responsibilities, relating to others and embracing the world around them.

I wish you every success.

Thank you.

Wassalamu alaikum warahmatullah wabarakatuh.

**Mohammed VI  
King of Morocco**

The Royal Palace, Fez  
21 May 2007



**Higher Council for Education's Consultation  
Statement n° 2/2007**

**The Role of School in the Promotion  
of Civic Behavior**

**Reference:** His Majesty's Message to the participants in the national symposium on "The School and Civic Behavior" held on the 23rd. and 24th. of May 2007



## **Considerations and references:**

1. By virtue of the prerogatives attributed to the Higher Council for Education in accordance with its reorganization Dahir (Royal decree) relative to the restructuring of the Council, mainly article 2;
2. Following the directives set forth in His Majesty's Message to the participants of the national symposium, organized by the Higher Council on 23 – 24 May 2007 on the theme of "School and Civic Behavior"; His Majesty underlined the importance of an approach aiming to develop and promote civic behavior and citizenship, intrinsically linked to the educational institution, in order to elaborate a national work plan to be put into effect in the next academic year. This approach rests on five main tenets:
  - First, everyone should be convinced that school reflects what tomorrow's society will look like, and that to strengthen society we need to reinforce school first;
  - Second, civic behavior should be considered as an integrated and undivided system of moral and ethical values that brings together strong commitment to citizenship values, eligibility to enjoy fundamental rights, respect of obligations and the necessity to combat all non civic behavior;
  - Third, challenges faced by school with regard to civic education imply that education values should be adopted by conviction, culture and commitment. Didactic programs and supports should include concepts of civic behavior. School and university life should be a model of responsible civic behavior and an example of respect for order and laws, the embodiment of democratic practices and spaces for the promotion of cultural, artistic and sport activities. Education actors should fulfill their pedagogical and educative role, mainly by setting the example, committing themselves, keeping vigilant to all kinds of non civic behavior and also by subscribing to regular training programs to keep abreast of innovation in this respect;

- Forth, the promotion of civic behavior is a joint social responsibility shared out by schools, families, mass media and other institutions with educational, cultural and supervision vocation;
  - Fifth, the necessity to make of civic education a permanent preoccupation and ever evolving concern. It should be based on observation and following up mechanisms that encourage good initiatives, generalize best practices and encourage educative creativity and research. The efficiency and effectiveness of the system of education should be measured by the yardstick of its capability to develop civic behavior.
3. In accordance with the provisions of the National Charter of Education and Training, mainly its first part, relative to the principles of the new system of education and training, be it at the level of its fundamentals, main objectives, or individual and collective rights and obligations;
  4. In order to reinforce the Moroccan achievements in the field of civic and human rights education, accompanied by the current dynamic reforms, mainly the reform of the national system of education;
  5. With reference to the recommendations of the aforementioned national symposium;
  6. On the basis of the preliminary statement adopted by the Higher Council for Education during its second ordinary session held on 27-28 February and 1 March 2007 on "The Role of the System of Education and Training in the Promotion of Civic Behavior";
  7. In the light of the research and the study carried out by the Commission of Reform Strategies and Programs, affiliated to the Higher Council, on "The Role of School in the Promotion of Civic Behavior";
  8. And on the basis of the proceedings of the Council's third ordinary session, held from 16 to 18 July 2007;

**The Higher Council for Education sets forth the following advisory opinion on the abovementioned issue:**

### **I- Defining the theme:**

The promotion of civic behavior refers to the ramifications of the concept within society, schools, universities, and spaces surrounding them. It refers as well to how this concept manifests itself in public life and in relations between individuals, institutions, the nation and the world at large. The different ethical, educational, social and legal dimensions of the concept, based on respect for laws and human rights, make of the promotion of civic behavior a fundamental mission of schools.

The role of school is related to the promotion of civic behavior and the entrenchment of citizenship values in learners and their behaviors through its different missions, namely, teaching learning, training and qualification, especially in the field of education and training, missions that put the responsibility of educational institutions at the forefront, and make its role unchangeable and decisive. Civic behavior education aims to make citizens imbued with morality, proud of the religious and national constants of their country, respecting their symbols, attached to all components of their identity, enjoying their rights, dignity and freedom, respectful of the rights of others, committed to their duties, laws and conventional rules, participating in the democratic process of their country and immunized against non-civic behavior.

Accordingly, school must be a space to foster all expressions of civic behavior and fights, on the other hand, all kinds of non civic behavior.

## **II- Contexts**

The concern for the role of school in the promotion of civic behavior comes up within a number of equally significant contexts, mainly:

- The inevitability to imbue individuals, groups and institutions with the values of citizenship and civic behavior in their daily practices, particularly in the present context of deep changes in value and cultural systems in the Moroccan society or everywhere else in the world;
- The new dynamics that the reform of the national system of education and training has induced on the reality of schools and their environments, especially since the adoption of the National Charter of Education and Training, and the increasing awareness of the decisive role schools have in reinforcing a society of responsible citizenship, democracy, solidarity and development and in eradicating all forms of non-respect for the law, extremism and narrow-mindedness.
- Programs and initiatives undertaken in Moroccan schools to promote awareness of civic spiritedness, human rights and positive behavior, within the framework of the continuous efforts exerted by schools and universities to carry out their noble mission as spaces for learning and for exercising one's full citizenship, and as spheres standing far above any non civic behavior or sterile contention.

### **III- Elements necessary for the diagnosis of the reality of civic behavior and problems related to its promotion**

---

This diagnosis is based on the results of different studies and observations, as well as on the outcome of the Higher Council's discussions of the issue on the occasion of its second ordinary session, held on 27 - 28 February and 1 March 2007, and the national symposium on "School and Civic Behavior".

The progress Morocco has achieved as far as promoting civic and human rights education are concerned (a progress that accompanied the dynamics of the undertaken social reforms, and especially that relative to the national system of education and training) doesn't absolve from the urgent necessity to fight, resolutely, all expressions of non civic behavior that schools have come to confront, namely: all kinds of violence, fraud, disrespect of roles, ill-treatment, misbehavior, violation of school and university spaces and breaching rules.

On the other hand, there are some problems related to the promotion of civic behavior in schools, with regard to its practice, its pedagogical and methodological approach or its enforcement in schools and universities' daily life:

Problems related to practice appear throughout the growing gap between the discourse on values, rights and obligations, and the actual practice of this discourse. They are also linked to the decline of respect for rules, regulations and obligations of the profession;

Methodological and pedagogical problems, on the other hand, revolve mainly around the following points:

How to establish a pedagogical system able to provide values of coexistence within a just balance between full enjoyment of one's rights and commitment to one's obligations, through the appropriation by education actors and by learners of the principles of civic behavior;

The extent to which schools actually manage to fulfill their mission in terms of social education, through methods used to associate school and training programs with human, social and psychological dimensions, in addition to the interest in the practical and useful dimension in the private and public life.

Adequacy between teaching and learning methods, adopted fundamental and continuous training programs and their efficiency in inculcating civic behavior;

Mechanisms able of organizing collective work in school and university spaces, within or outside classes, and the degree of adhesion of school community members in responsible participation aiming to better manage their common area and their daily relationships;

The methodology to be adopted to apply programs aiming to promote civic behavior in the practices of learners, in relation to the different school levels, teaching types, learners' age and according to the applied specific educational approaches.

## **IV- Suggestions and recommendations for a project to promote civic behavior**

On the basis of His Majesty's directives and the abovementioned considerations and references, with regard to the diverse ramifications of civic behavior and to the problems related to its promotion and with a view to crystallizing an action framework designed to the development of school programs and curricula intended to promote civic behavior, to be put in practice in the next academic year, the Higher Council hereby expresses its pride in contributing to this endeavor by expressing this consultation statement, which proposes some structuring inputs, as well as suggestions and mechanisms to facilitate its implementation and follow-up:

### **1. Structuring inputs**

- 1.1.** Civic education is a responsibility shared by several social entities. It is one of schools' intrinsic and natural missions, and one of the main components of its ongoing reform. However, achieving success in accomplishing this mission depends on the continuous training of teachers and education actors, steady improvement of the system's governance, decentralization, appropriateness of curricula and programs with civic education objectives, etc. It depends as well on the good pedagogical organization, the efficiency of school orientation mechanisms and assessment and evaluation systems and the quality of the internal and external output.
- 1.2.** Ensuring that the academic year 2007/2008 will be a year of mobilization and debate in order to lay the main foundations of the programs and curricula necessary for the promotion of civic behavior in schools and universities and in their respective areas.

To this end, it will be necessary to renew and diversify participation methods of all education stakeholders, pupils and students in

the project of promoting civic behavior and to involve families and school partners.

- 1.3. Defining, precisely, the responsibilities and competences of the different actors within the school precinct to ensure the dissemination of positive practices and behavior, confront all non civic behavior and guarantee a steady follow up and outcome of the situation.
- 1.4. Believing that the pedagogical development of civic behavior and its integration in education and training cycles cannot be a school subject. It is an education and training mission shared by different subjects and specialties. Besides, the ways adopted by learners to acquire civic behavior require new tools to integrate its concept values and rules in school programs and curricula.
- 1.5. Adopting the principle of integration in the adaptation of programs and curricula to the requirements of civic education, and generalizing the positive aspects of civic behavior and whatever means and methods to thwart any expression of non civic behavior in schools and universities.
- 1.6. Taking into consideration learners' age differences and the fact that civic education should start as early as possible (preschool education) and that it should be updated regularly each academic year.
- 1.7. Adopting a scientific approach to observe, follow up and evaluate school programs and curricula, and improving pedagogical research and strengthen scientific observation of any phenomenon witnessed in schools.
- 1.8. Contributing to build up a precise pragmatic and scientific knowledge on the reality of the Moroccan school and on its functions and missions, and promoting research and creativity in all relevant areas.
- 1.9. Strengthening and making the most of the positive outcome of the previous initiatives and programs of civic and human rights education.

## 2. Operational suggestions

- 2.1. Opening up a debate over a contractual school program to promote civic behavior that would draw on the schools' own statutes. All the parties concerned are to contribute in the crystallization of this contract and in the definition of the principles and expressions of civic behavior, and set forth the measures liable to combat non civic behavior in all its forms, and mainly: disrespect of laws, roles and commitments, fraud, misbehavior and the prejudice to public property and the environment. Commitment to the clauses of this contract will ultimately weigh among the yearly assessment indicators of each school's performance.
- 2.2. Launching pedagogical and practical workshops to which all parties concerned (school administrations, teachers, pupils and students) take part and get directly involved in building up their own educative conception of civic behavior.

These workshops can particularly revolve around the following:

- The elaboration of innovative programs for the dissemination of the culture of meritocracy, dialogue, respect of the other, democracy, safeguarding public property and the environment, and the promotion of extracurricular cultural, artistic and sports activities in schools and universities;
  - The organized and collective reflection of all education actors on the means to keep up with pedagogical and practical evolution innovative teaching;
  - The presentation of successful didactic initiatives in the field of civic education with a view to adopt them as practical models;
  - Encouraging voluntary work of pupils and students for the benefit of their institutions and their surrounding environment, and taking it into consideration in the assessment of their academic performance.
- 2.3. Privileging all practices and traditions aiming to foster citizenship and the feeling of national belonging, especially the duty of saluting the national flag and reciting the national

anthem, regularly, at least once a week, in all national schools.

**2.4.** Constituting central and regional units for scientific pedagogical research in the field of civic education in which inspectors and teachers shall endeavor to:

- Instill reflection and creativity in the ongoing pedagogical methods and programs;
- Develop ways to adapt educational methods to the different academic cycles and levels and the environment of the Moroccan schools;
- Pay attention to and analyze any negative expression or non civic behavior taking place within schools and analyze their causes and advance appropriate means to fight them;

**2.5.** Rethinking teachers' training programs and curricula so that they can better achieve their roles and accomplish their missions in the promotion of civic behavior;

**2.6.** Elaborating continuous training programs that would be centered on civic education and its promotion;

**2.7.** Creating listening, counseling and supporting centers supervised by specialists to provide learners with health, psychological and social support;

**2.8.** Setting up mediation and conflict resolution mechanisms within schools to settle and manage conflicts and tensions;

**2.9.** Establishing rules for the valorization and promotion of both individual and collective innovation and creativity with regard to any project or initiative aiming to promote civic behavior and solidarity, initiated by pupils, student, education actors or school partners, prioritizing best initiative;

**2.10.** Building up active institutional partnerships with the governmental departments and non-governmental organizations and associations concerned, for any project aiming to promote civic behavior in education institutions.

### **3. Suggestions relative to implementation and follow up mechanisms**

**3.1.** Education and training authorities at the local, provincial, regional and national levels are undoubtedly the most central mechanics in the promotion of the values of civic behavior and citizenship, and also in the fight against all negative and opposite behaviors, be it within schools or in their immediate environment.

This assertion emanates from the conviction that the promotion of civic behavior lies at the very heart of the vocation and fundamental missions of the school. The school's main actors (pupils, students, teachers...), its partners and families are all equally concerned.

**3.2.** Setting up a mechanism for the observation, follow up and continuous assessment of programs and pedagogical activities destined to promote civic behavior. This mechanism will aim mainly to

- Identify and analyze the components of the relevant programs and categories and the direct and indirect impact;
- Identify possible intervention methods in the orientation of behaviors;
- Steadily evaluate, follow up and assess the impact of civil education programs on the target populations, relying on pertinent indicators to be generalized to all educative institutions, with a yearly evaluation of this impact at the level of every single institution;
- Set up mechanisms to support and follow up all civic education promoting programs;
- Ensure follow up of the execution operation, observation and assessment of the results and impacts on learners and how much civic behavior's values and virtues they got, on the basis of scientific research.

- 3.3.** The Council's National Evaluation Committee will integrate standardized indicators to measure the efficiency and effectiveness of the national education and training system in terms of the promotion of civic behavior.

## **V- Recommendations and conclusions**

Emphasizing the urgency of a careful and systematic study of the action plan relative to the promotion of civic behavior with an end to start it in the next academic year, the Higher Council for Education eagerly expresses its readiness to contribute to the implementation of this innovative and promising national plan.

Fully aware of all the consideration and honor due to the educative body for the nobility of its mission, and conscious of the necessity of continuously improving its working conditions and training, the Council considers that the role incumbent on this body, in view of its experience and competence, is decisive to reinforce and support this project in order to inculcate civic behavior in young people within school and university environment.

Convinced that the promotion of civic behavior is a responsibility shared between the education system, families, media and educative and cultural institutions, the Council considers that all public sectors and national committees concerned, mainly those in charge of the media, culture, Islamic affairs, health, family, solidarity and human rights, are invited to participate in the success of this national and noble.

The Council, which has always considered the implantation of civic behavior and values of citizenship in education and training institutions a top priority in its work plans and concerns, is also convinced that the Moroccan school is able to accomplish this mission, especially within the framework of the project that aims to renew it, so that it becomes materially and pedagogically integrated and suitable. With a good infrastructure, appropriate equipments, a motivating work environment, relations based on mutual respect and responsible democracy and a serene atmosphere encouraging learning and the transmitting of values, school can indeed boost and spread tolerance within society and accomplish its mission effectively and promote human development. This aims to strengthen confidence in this educational institution, as a vector of reform, an institution that prepares the Moroccan future

generations. It emphasizes the fact that rehabilitating schools and enabling them to accomplish their vocation and decisive missions is a collective obligation calling for vigilance and for permanent and confident social mobilization.

**Rabat, on July 23, 2007**